



BON DE GÉNÉROSITÉ À NOUS RETOURNER PAR COURRIER APRÈS L'AVOIR COMPLÉTÉ
SELON LA FORMULE CHOISIE POUR EFFECTUER VOTRE DON (chèque, virement ou prélèvement).

BON DE GÉNÉROSITÉ EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION PASDB

(Pour une Action Sociale Durable en Birmanie)

Association d'intérêt général loi 1901 à but non lucratif

Siège social : Bernadette Kajdan LD Le Buisson 24290 Thonac FRANCE

ICS (identifiant créancier SEPA) : FR 60 ZZZ 595092

NOM /PRÉNOM :

Adresse postale :

Adresse email :

Je soutiens l'association PASDB avec un don unique de €

Par chèque à l'ordre de *association PASDB*.

Par virement automatique unique (*voir notre RIB ci-contre*).

Je préfère effectuer un don mensuel de €

Par virement automatique (*voir notre RIB ci-contre*).

Par prélèvement automatique (*remplir la case ci-dessous*).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL

Titulaire du compte à débiter :

NOM/PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Montant du prélèvement mensuel : €

Compte à débiter : (**important : n'oubliez-pas de joindre un RIB/RIP**)

IBAN :

BIC :

BÉNÉFICIAIRE : Association PASDB

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association PASDB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PASDB. Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT (à remplir par l'association PASDB) :

SEPA

Fait à, le.....

Signature (obligatoire)

RIB de l'association PASDB

Titulaire du compte : ASS PASDB

BIC : CCBPFRPPBDX

Paying Bank : BPACA MONTIGNAC

Code banque : 10907

Code guichet : 00288

N° compte : 24219521364

Clé : 23

IBAN : FR76 1090 7002 8824 2195 2136 423

DONS DÉDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS

NOTEZ-BIEN :

tout don versé à l'association PASDB vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 du CGI).

AINSI,

un don de 100 € ne vous revient qu'à 34 € ;

un don de 300 € à 102 € ;

un don de 500 € à 170 € et

un don de 1000 € à 340 € !

QUELQUES COÛTS DE NOS ACTIONS :

- Installation d'une mini-usine de traitement d'eau insalubre (prix moyen) : **3800 € ;**
 - Construction d'un puits (prix moyen) : **300 € ;**
 - Achat de riz pour le grand monastère/orphelinat d'A. Z. M. et ses 2500 enfants (par mois) : **1000 € ;**
 - Fond médical d'urgence mensuel : **50 € ;**
 - Prêts de microcrédits sans intérêts : **50 € ;**
 - Un an de scolarisation pour un enfant* : **45 €.**
- *à condition de ne pas prendre en charge son foyer sur le plan alimentaire et médical (20/25 € par mois).

**L'ASSOCIATION PASDB VOUS
REMERCIE
CHALEUREUSEMENT POUR
VOTRE PRÉCIEUX
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS.**